

Cette présentation a été effectuée le 8 décembre 2015, au cours de la journée « Prévention en santé et sécurité au travail : comment faire mieux? » dans le cadre des 19^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP 2015). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section *Archives* au : <http://jasp.inspq.qc.ca>.



Les ASP

Historique et réflexion sur l'avenir



Historique

- Créées en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail sauf l'ASSTSAS
- La plupart ont entre 30 et 35 ans
- Il y en a eu 13, maintenant 10
- Dirigées par un conseil d'administration **paritaire**. Les administrateurs nommés par les associations qui sont membres
- Financées entièrement par le secteur





Pourquoi des ASP

- Aider les entreprises à se conformer à l'esprit et à la lettre de la nouvelle loi de prévention
- Fournir des services de formation, information, sensibilisation, conseil et initier, favoriser ou participer à la recherche en SST pour le secteur

Évolution des ASP

- Apprentissage du paritarisme
- Excellente connaissance du milieu
- Développement d'une expertise et de services spécialisés
- Formation sur le site
- Formation de formateurs
- Partage des outils et des connaissances

Évolution des services

- Implantation de systèmes de gestion
- Formation de la supervision
- Formation sur mesure
- Formation à distance
- La santé et le bien-être au travail
- Le changement de culture d'entreprise et les nouveaux programmes axés sur le leadership
- Les nouvelles techniques d'analyse
- Les audits de cultures
- Diagnostics et plans d'action

Les besoins d'adaptation pour les ASP

- Travail par secteur donc duplication possible
 - L'ASP peut couvrir une très petite entreprise comme une multinationale
 - Financement parfois instable
 - Problème de classification
 - Pas toujours au fait des innovations de classe mondiale
 - L'organisation du travail change
 - Souvent mais pas toujours d'expertise spécialisée
-

Les hypothèses après la réforme

- Création d'ASP multisectorielles
 - Création de nouvelles ASP
 - Élargissement du secteur d'une ASP pour inclure des établissements connexes
 - Création d'une méga APMS
-

L'avenir des ASP

- Interventions adaptées
 - Partage de professionnels
 - Développement de produits communs
 - Développement et partage de l'expertise
 - Meilleurs échanges, projets communs et développement d'outils interASP et avec d'autres intervenants
 - Financement amélioré
 - Couverture de l'ensemble des entreprises
 - Leadership assuré par les ASP
-